DES CERCLES

Texte : **Mathilde Blézat**
Gravures : **Audrey Esnault**

Lutter depuis l'école contre les violences infligées aux enfants

Alors qu'en France des dizaines de milliers d'enfants subissent des violences, notamment sexuelles, peu de dispositifs de prévention existent. Agir sur les adultes autour et transmettre des outils pour se défendre, tels sont les objectifs de deux programmes qui ont fait leurs preuves au Québec, entre autres, et qui se développent tant bien que mal dans l'Hexagone. Enquête.

ET DES ARMES

5 janvier 2021, une déflagration. Dans *La Familia grande* (éd. du Seuil), Camille Kouchner dévoile les viols commis sur son frère jumeau par son beau-père, Olivier Duhamel, politologue très influent, et décrypte comment l'emprise d'un homme se met en place dans une famille. Deux semaines plus tard, sous le hashtag #MeTooInceste, des dizaines de milliers de personnes témoignent avoir subi des violences incestueuses. Les médias font leurs unes sur « la parole qui se libère ». En réalité, explique l'historienne Fabienne Giuliani, *« on redécouvre un peu l'inceste tous les quinze ou vingt ans. […] Depuis 1986 et* Le Viol du silence *d'Éva Thomas, tous les ans, plusieurs livres sont publiés par des victimes d'inceste. Ce n'est donc pas tant le fait que la parole se libère que le fait que la société est un peu plus disposée à la recevoir qui se manifeste*[1]. »

“On redécouvre l'inceste tous les quinze ou vingt ans”, explique l'historienne Fabienne Giuliani.

En France, l'inceste touche 10 % de la population, soit environ deux enfants par classe[2]. Des violences avant tout patriarcales : 96 % des agresseurs·ses sexuel·les d'enfants sont des hommes, de tous milieux, en très grande majorité issus du cercle familial ou proche (plus de 90 %)[3]. Il existe également un lien très fort entre la violence conjugale et la maltraitance des enfants – autre forme fréquente de violence qu'iels subissent –, contrairement au mythe encore tenace qu'un mari violent pourrait être un bon père. En effet, 93 % des enfants de femmes victimes de violences conjugales sont présent·es quand celles-ci ont lieu, 21 % sont elleux-mêmes alors violenté·es. Plus globalement, en 2018, 80 enfants ont été tué·es par un·e membre de leur famille et plus de 52 000 ont été victimes de violences, de mauvais traitements et d'abandon de la part des adultes les entourant[4].

Face à cela, dans le pays, l'accent est mis sur l'après-agression, c'est-à-dire sur les mesures de prévention « secondaire » (numéros d'urgence, signalements…) et de prévention « tertiaire » (dépôts de plainte, protection, répression…)[5]. Dans les débats actuels sur l'inceste, il est par exemple essentiellement question d'allonger le délai de prescription et les peines. Pourtant, les violences sexuelles commises sur les enfants sont déjà durement réprimées dans le droit – mais la justice est faiblement rendue, avec un taux élevé de classements sans suite. À l'inverse, la prévention « primaire », qui consiste à intervenir avant qu'un problème ne se manifeste, est très peu soutenue par l'action publique, car elle demande une approche de fond, sur le long terme, mais aussi une démarche axée sur les capacités (tant à se défendre et à s'affirmer qu'à respecter l'autre). Si, depuis le vote de la Loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception de 2001, trois

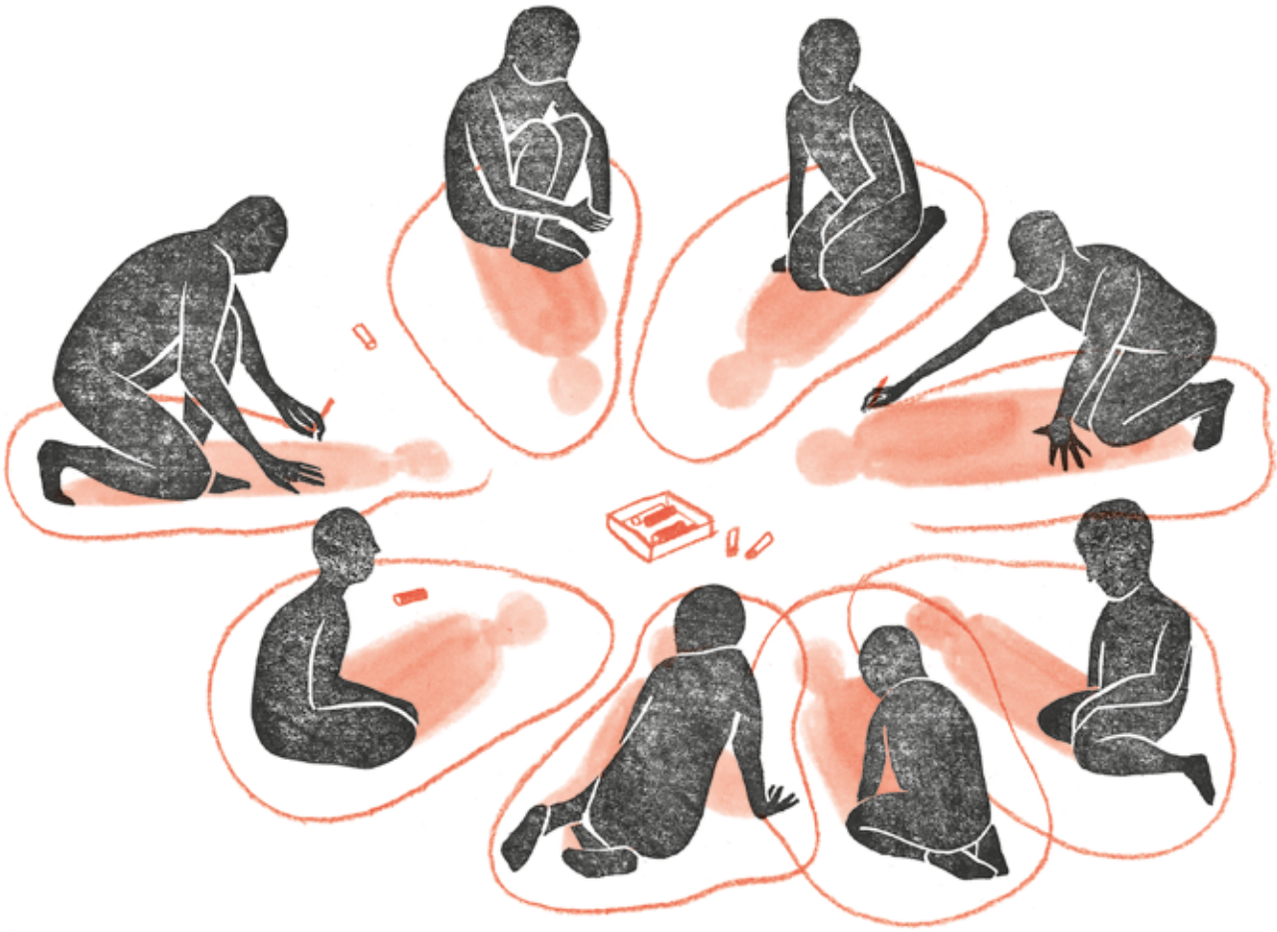

1. « L'historienne Fabienne Giuliani : “On a trop décrédibilisé la parole des enfants” », propos recueillis par Lénaïg Bredoux, *Mediapart*, 20 janvier 2021 (mediapart.fr).
2. Selon l'enquête Ipsos « Les Français face à l'inceste » de novembre 2020. La pédocriminalité prise dans son ensemble frapperait en moyenne trois élèves par classe.
3. Selon l'enquête « Violences et rapports de genre » (Virage Ined, 2015, virage.site.ined.fr).
4. Communiqué du ministère des Solidarités et de la Santé annonçant le plan « Je veux en finir avec la violence. Et vous ? », 20 novembre 2019 (solidarites-sante.gouv.fr).
5. La prise en charge (psychologique, notamment) des victimes sur le long terme et les programmes à destination des agresseurs·ses pour lutter contre la récidive, qui sont des mesures de prévention « tertiaire », restent cependant trop peu soutenus.

séances d'« éducation à la vie affective et sexuelle » par an sont obligatoires du début de l'école élémentaire jusqu'à la fin du lycée, dans les faits, ce texte est très partiellement appliqué et les élèves bénéficient tout au plus de quelques séances au collège ou parfois en CM2[6]. Parallèlement, quelques associations féministes commencent à amener d'autres programmes de prévention primaire à l'école.

Enfants CAPables, renforcer l'autonomie

CAP, pour Children Assault Prevention, ou Enfants CAPables, est l'un de ces programmes. Fondé aux États-Unis en 1978 par le collectif féministe Women Against Rape, il vise à renforcer les stratégies d'autoprotection des enfants face aux violences qu'iels subissent et les capacités d'écoute et d'accompagnement des adultes de leur entourage. Des millions d'élèves de 4 à 12 ans en ont bénéficié à travers le monde (États-Unis, Québec et Japon notamment). Entrons dans le détail avec David Singleton, du Centre de prévention des agressions de Montréal[7], Delphine Moujahid, de l'association Ancrage à Grenoble, Fabia Borrel, de l'association Claf'Outils en région parisienne, et Laura Chaumont, de l'association Garance[8] en Belgique, tous·tes coordinateurs·rices et animateurs·rices CAP.

Une intervention CAP est composée de trois ateliers. Il y en a un pour les familles et un pour l'équipe éducative, qui ont pour objectif de changer l'environnement des enfants en travaillant sur la posture d'« adulte soutenant·e » (qualité de l'écoute, posture physique quand un·e enfant vient se confier, type de questions posées et de solutions à proposer…), en partageant des analyses sur la domination adulte, les violences infligées aux enfants et les droits de celleux-ci, ainsi qu'en donnant des repères afin d'identifier des situations de violences. Et un autre à destination des enfants, qui a lieu en classe et est centré sur trois droits primordiaux : être en sécurité, fort·e et libre. Pour incarner cela, trois scènes sont successivement jouées par les animateurs·rices[9] : une situation d'intimidation par un·e autre enfant, une tentative d'enlèvement par un·e inconnu·e et un début d'emprise psychologique et d'attouchement par un oncle. Chacune est d'abord jouée avec une issue négative, puis les élèves sont invité·es d'une part à discuter de comment le personnage « enfant » s'est senti et d'autre part à proposer des solutions pour faire cesser l'agression. L'identification avec les pairs est importante pour construire la confiance en soi, rappelle David : *« Quand un élève raconte sa propre histoire de courage, les autres peuvent se dire qu'ils en sont aussi capables. »* Ensuite, les animateurs·rices rejouent la scène avec une issue positive, en y intégrant les pistes d'action échangées, et nomment précisément les différentes violences illustrées. Enfin, un dernier jeu de rôle amène l'enseignant·e à se mettre dans une posture d'adulte soutenant·e face à un·e enfant qui lui confie un problème.

Maintenir une distance « de sécurité » entre soi et une personne qui nous met mal à l'aise, se réfugier dans un lieu sûr en cas de danger, se confier à des ami·es ou des adultes de confiance… les techniques abordées dans le programme CAP sont variées. Les enfants s'entraînent à dire « non », fermement, droit dans les yeux, et testent le « cri de pouvoir », ce cri grave et puissant qui vient du ventre, utile en cas de danger immédiat. *« Plus on s'exerce, plus on est à l'aise avec l'idée de le faire et on est efficaces »*, explique Delphine. Les animateurs·rices leur montrent également, sans les faire pratiquer, des techniques d'autodéfense physique (coups de pied, de coude…) lors de la scène avec l'inconnu·e : *« Ils kiffent ce moment parce que ça touche à l'interdit absolu, celui de frapper un adulte »*, relève Laura. En revanche, lorsque la scène est rejouée, la victime s'en sort sans avoir besoin de frapper l'agresseur·se, afin de ne pas faire peser sur les enfants la responsabilité de se défendre et la culpabilité de ne pas y être parvenu·es si l'agression se poursuit[10]. Pour les situations de violences intrafamiliales ou d'emprise pédocriminelle en particulier, l'accent est ainsi mis sur l'importance de trouver un·e adulte à qui parler. Après l'intervention, les enfants peuvent poser des questions aux animateurs·rices, confier une situation difficile qu'iels vivent, donner leur avis sur l'atelier : *« Ils nous disent des choses très fortes, comme* "Grâce à vous, aujourd'hui je n'ai plus peur de me défendre" *ou* "Vous avez changé ma vie", explique Laura. *D'ailleurs, des éducatrices nous disent que l'ambiance de la récré change, parce que tous les enfants ont entendu les mêmes mots et savent ce que ça signifie si l'une dit :* "Je ne me sens pas en sécurité quand tu fais ça, tu me prends mon droit de liberté." »

« Dans la plupart des associations de soutien aux enfants victimes de violences, le credo c'est que l'adulte doit tout décider pour eux », poursuit-elle. CAP, par son approche résolument féministe, centrée sur l'« empouvoirement » des enfants, détonne dans le milieu de la prévention, où l'on privilégie plutôt les stratégies d'évitement (des personnes ou des situations à risque), peu efficaces à long terme : *« On reste coincé dans cette stratégie sans*

Les enfants testent le "cri de pouvoir", ce cri grave et puissant qui vient du ventre.

6. À titre d'exemple, en 2019, seul·es 1 468 élèves isérois·es du premier degré ont pu participer à un atelier du Planning familial 38, sur les près de 130 000 que comptait le département…

7. Le centre propose des ateliers d'autodéfense pour les adolescentes, les femmes, les femmes racisées, les personnes trans, les personnes avec déficience intellectuelle… Infos sur cpamapc.org.

8. Depuis vingt ans, l'association Garance propose différents types de stages d'autodéfense féministe ouverts aux femmes, aux filles et aux personnes trans. Infos sur garance.be.

9. Les enfants ne jouent jamais le rôle de l'agresseur·se ou de la victime, mais parfois celui d'un·e enfant extérieur·e qui apporte son aide, quand la scène est rejouée.

10. Dans l'étude « Prevention of sexual abuse through educational programs directed toward children », (*Pediatrics*, septembre 2007 (David Finkelhor fait le parallèle avec la prévention routière : si les automobilistes sont responsables de la protection des enfants à vélo, cela n'empêche pas d'inciter les enfants à porter un casque…

Renforcer les capacités d'analyse des enfants quant à ce qu'iels aiment ou n'aiment pas en matière de gestes, de touchers.

en envisager d'autres, on n'accumule pas de compétences pour y faire face », explique Delphine. David souligne pour sa part que, *« au lieu de dire* "Tu dois en parler à ta mère"*, on leur demande* "Avec qui tu peux en parler ?"*, pour élargir leur réseau de personnes ressources : le psy de l'école, l'éducatrice du quartier, les copains… »* Il s'agit d'éviter les injonctions mais aussi les interdits, anxiogènes et culpabilisants, et de renforcer plutôt les capacités d'analyse des enfants quant à ce qu'iels aiment ou n'aiment pas en matière de gestes, de touchers. *« Évidemment, en cas de danger grave, on a une obligation d'assistance,* relève Laura. *Mais on part du principe que, dans le cas d'un ou une enfant qui vit des violences depuis des années, si en tant qu'adulte on décide à sa place de ce qu'il faut faire et à quel rythme, sans l'associer, c'est aussi une violence. Alors que si on lui explique qu'on est inquiète et qu'on ne peut pas la ou le laisser comme ça, qu'on va construire ensemble un plan d'action qui lui convient, il ou elle reste au centre. »*

Québec, Belgique, France : des trajectoires singulières

Au Québec, CAP a été développé dans les années 1980, sous le nom d'Espace en français, par David et ses collègues[11]. *« À cette époque, il n'y avait rien dans les écoles sur l'autodéfense, à part "Mon corps, c'est mon corps"*[12]*, qui a été lancé dans les mêmes années. On ne parlait pas des violences sexuelles faites aux enfants, à part quelques histoires très médiatisées d'enlèvements »*, se rappelle-t-il. Dès 1984 pourtant, le gouvernement fédéral aide financièrement le programme, et trente-sept ans plus tard, à Montréal, par exemple, près de 100 000 enfants y ont participé, en français ou en anglais. Ce travail de prévention primaire, soutenu par les institutions depuis des décennies, porte ses fruits. Différentes études scientifiques menées aux États-Unis et au Canada[13] montrent que ce type de programmes augmente le nombre de dévoilements de violences vécues, mais aussi améliore les capacités des enfants à les prévenir, réduit leurs sentiments de honte et de culpabilité face à une agression ou encore incite les adultes et les enfants témoins à intervenir auprès des victimes et à ne pas être violent·es elleux-mêmes. Aux États-Unis, alors que se développait ce genre de programmes, les agressions sexuelles sur les enfants de 12 à 17 ans ont été réduites de 67 % entre 1993 et 2004, et au Québec, les violences entre enfants dans les écoles ont diminué.

En 2015, dix instructrices d'autodéfense féministe de Garance, association pionnière en la matière en Belgique, se forment au programme CAP. La Fédération Wallonie-Bruxelles débloque l'année suivante une subvention de démarrage et envoie l'information à toutes ses écoles élémentaires. *« En quatre jours, 50 ou 60 établissements nous ont contactées, c'était colossal »*, se souvient Laura. Cinq ans plus tard, la liste d'attente ne désemplit pas et des milliers d'élèves ont bénéficié du programme. *« On est un pays traumatisé par l'affaire Dutroux, qui a obscurci la vie du pays dans les années 1990. Ça explique en partie l'engouement des parents et des profs, même si on leur explique que l'immense majorité des violences ont lieu dans les familles. »*

Dans le même temps, en France, le portail de l'école est très difficile à franchir pour les animateurs·rices CAP, qui se sont également formé·es en 2015. En 2018, au cours d'une action CAP menée par Ancrage dans une école grenobloise, un enfant dévoile une situation de violence qui relève du pénal. Avertie par les animateurs·rices, la directrice ne souhaite pas transmettre l'« information préoccupante » (IP)[14] à la protection de l'enfance et, dans la foulée, l'inspection académique suspend l'autorisation d'intervenir dans l'école. Faute de traitement du témoignage de l'enfant par l'Éducation nationale, l'IP est envoyée directement par l'équipe d'Ancrage. Des tractations pour débloquer la situation s'engagent ensuite mais n'aboutiront jamais. Après une longue pause, l'association espère désormais relancer ses actions CAP dans des centres sociaux et des écoles intéressées. En région parisienne, Claf'Outils intervient dans une école d'Aubervilliers depuis quatre ans, bénévolement, sans problème. Mais à Paris, elle se heurte à des refus répétés d'octroi d'agrément, pour des motifs tatillons… Ailleurs en France, les rares structures qui proposent des ateliers CAP font face aux mêmes blocages institutionnels. De manière générale, Fabia, animatrice CAP mais avant tout institutrice, explique qu'*« en quinze ans de carrière [elle n'a] jamais rien vu passer qui se concentre sur les violences faites aux enfants à Paris »*, si ce n'est, par exemple, quelques adaptations de « Mon corps, c'est mon corps » lors d'interventions scolaires du Planning familial ou des initiatives qui n'ont pas toujours une analyse féministe et émancipatrice.

11. Voir espacesansviolence.org, le site du Regroupement des organismes Espace du Québec (Roeq), qui rassemble une dizaine de programmes de la province.

12. *« Mon corps, c'est mon corps, ce n'est pas le tien, tu as ton corps à toi, laisse-moi le mien… »* Lancé en 1986, il est d'abord célèbre pour sa comptine qui reste facilement dans la tête. Il se présente sous la forme d'un programme vidéo intitulé *Mon corps, c'est mon corps* (accessible en ligne) dans lequel trois animateurs·rices jouent de courtes scènes d'agression et discutent, avec de jeunes élèves, des stratégies possibles pour s'en sortir.

13. « Prevention of sexual abuse through educational programs directed toward children », art. cité ; « Proximate effects of a child sexual abuse prevention program in elementary school children », Martine Hébert et autres, *Child Abuse & Neglect*, vol. 25, avril 2001 ; « Pertinence et innocuité de la prévention des abus sexuels chez les jeunes enfants : revue de la documentation », Direction de la santé publique et de l'évaluation du Québec, octobre 2007…

14. Une information préoccupante (IP) est rédigée quand un·e enfant est en danger ou risque de l'être. Elle est transmise à la cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip), le service départemental de protection de l'enfance. Un·e adulte qui soupçonne qu'un·e enfant est victime de violences est dans l'obligation légale d'avertir les services compétents.

Dysfonctionnements à tous les étages

La chaîne d'action pour enrayer les violences faites aux enfants est en fait dysfonctionnelle à tous les niveaux. Au cours de sa formation d'enseignante, Fabia n'a jamais entendu parler d'information préoccupante, de signalement au parquet ou des signes qui peuvent indiquer qu'un·e enfant vit des violences : *« On laisse les gens avec leurs constructions, leurs croyances, leur gêne vis-à-vis de ce sujet. »* Elle observe que les assistantes sociales sont souvent frileuses à l'idée d'envoyer des IP à la protection de l'enfance alors qu'elles sont chargées de le faire (sauf cas urgent où chacun·e peut appeler directement la police ou le parquet). *« Un jour, une môme me dit qu'elle se fait taper avec une corde. L'assistante sociale ne veut pas faire remonter, trouve que je vais trop vite, que ça l'empêche de travailler avec la famille. Je décide d'écrire moi-même l'IP et finalement la brigade des mineurs vient interroger la petite et fait un rappel à la loi à ses parents. En interne, on me l'a reproché parce que ça va à l'encontre de la politique de l'école qui est de faire le plus possible alliance avec les parents. L'IP est vue comme une punition, pas comme quelque chose qui sert à protéger un enfant… »* À la suite du #MeTooInceste, Emmanuel Macron exhorte la médecine scolaire à organiser des rendez-vous réguliers de dépistage des violences. Or celle-ci est en déshérence depuis des années : en moyenne, il y a à l'échelle nationale un·e médecin pour près de 14 000 élèves et un·e infirmier·ère pour au moins 1 300 élèves… Sachant qu'il n'y a que deux visites obligatoires (à 6 et 12 ans) d'environ quinze minutes, ce n'est absolument pas propice à la confidence[15]. En Belgique, par exemple, toute école publique est rattachée à un centre psycho-médico-social dont le personnel est formé notamment pour accueillir ces vécus.

Au-delà de l'école, le problème réside dans le fait qu'après une prise de parole et un signalement le suivi n'est pas à la hauteur : *« La plupart du temps, quand on fait remonter avec Claf'Outils, on n'a aucune nouvelle, la brigade des mineurs ne se déplace pas »*, explique Fabia. En toile de fond, les classements sans suite sont très fréquents et l'Aide sociale à l'enfance, qui gère le placement des enfants en foyer ou en famille d'accueil, est au bord de l'explosion : manque de moyens, violences, maltraitances en série[16]… Dans une longue enquête publiée en novembre 2020[17] au sujet des agressions sexuelles et viols commis par un animateur de la Ville de Paris sur 13 enfants de maternelle, Marine Turchi et Patricia Neves décryptent comment l'affaire a été étouffée par la direction de l'école, la municipalité et la brigade de protection des mineurs (refus d'enregistrement de plaintes, classements rapides…), remettant en cause la parole des enfants et les rapports médicaux. Une situation symptomatique de ce qu'il se passe à Paris, selon maître Grimaud, avocate de plusieurs familles : aucune affaire d'agression sexuelle dans une école n'y a débouché sur un procès depuis plusieurs années. La faute au manque de moyens et de formation des professionnel·les de police, mais aussi à la déconsidération plus générale de la parole des enfants.

Celle-ci est à l'œuvre depuis la fin du XIXe siècle et la publication de trois études[18] qui postulent que les enfants sont *« consentants, qu'ils sont vicieux »* et *« mythomanes par nature, corrompus par*

15. Les médecins (toutes spécialités confondues) signalent très peu de violences et bénéficient même d'une « clause de conscience » qui les exonère d'avertir les autorités. Par conséquent, seuls 5 % des signalements d'inceste sont faits par des médecins (selon le psychiatre Gérard Lopez dans *Libération*, le 20 janvier 2020).
16. À ce sujet, se référer à *Dans l'enfer des foyers* (éd. Flammarion, 2014), de Lyes Louffok, et au documentaire *Enfants placés : les sacrifiés de la République* (2018), de Sylvain Louvet.
17. « Pédocriminalité : fiasco policier dans une école parisienne », Marine Turchi et Patricia Neves, *Mediapart*, 23 novembre 2020 (mediapart.fr).
18. « Étude médico-psychologique. Les enfants menteurs », Claude-Étienne Bourdin, 1883 ; « Les faux témoignages des enfants devant la justice », Auguste Motet ; *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, janvier 1887.

La chaîne d'action pour enrayer les violences faites aux enfants est dysfonctionnelle à tous les niveaux.

leur mère », explique Fabienne Giuliani[19]. Ce vocabulaire, vite repris par les juges, imprègne toujours aujourd'hui les tribunaux, à l'image du « syndrome d'aliénation parentale », arme masculiniste conceptualisée par un psychiatre états-unien défenseur de la pédocriminalité, visant à accuser les mères d'instrumentaliser leurs enfants lors de séparations liées à des faits de violences sexuelles[20]… *« Le crime d'inceste est majoritairement commis par des hommes,* poursuit-elle. *Porter une attaque à la parole de l'enfant, et à celle de la mère, revient aussi à protéger une partie de la population… »* Elle explique également comment la psychanalyse, à travers le complexe d'Œdipe, ou encore les discours *« pédophiliques »* des années 1970 ont pu être mobilisés pour arguer que des enfants désiraient l'inceste. Plus récemment, depuis l'affaire Outreau, on observe une recrudescence des classements sans suite des affaires de pédocriminalité, notamment quand les enfants ont moins de 6 ans[21]. Dans cette affaire, très médiatisée dans les années 2000, une partie des personnes jugées coupables et incarcérées à la suite des dénonciations d'une douzaine d'enfants de leur famille ou de leur entourage, les accusant de viols et d'autres agressions sexuelles, ont finalement été innocentées à la faveur d'une nouvelle enquête. *« Adrien Taquet [secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, ndlr] a encore expliqué récemment qu'on ne pouvait pas auditionner un enfant de moins de 5 ou 6 ans. Or les enfants commencent à parler à l'âge de 2 ou 3 ans. Et en dehors de la parole, ils savent s'exprimer. On ne considère toujours pas l'enfant comme un individu dans notre société »*, conclut l'historienne. Un constat partagé par maître Grimaud : *« Entre 3 et 7 ans, c'est un âge où les enfants parlent facilement. La majorité des dossiers que nous avons, ce sont des enfants qui, à cet âge-là, ont été capables de dire :* "Papa me fait ça, grand-père me fait ça, tonton me fait ça"[22]… »

Ces dysfonctionnements ont de quoi faire parfois douter Fabia quant à son action en tant qu'animatrice CAP : *« Dans le système actuel, quand on fait un signalement suite à un témoignage d'enfant, il ou elle n'est pas protégé·e. Est-ce que je ne risque pas de l'exposer à plus de violences de la part de son agresseur, à un verrouillage encore plus fort du secret ? »* Un doute qu'elle met en balance avec le fait de permettre aux enfants d'être écouté·es et cru·es par un·e adulte. Sentiment partagé par Laura : *« Je me suis faite à l'idée qu'il y a peut-être des violences qui ne changeront pas après notre passage, mais que ces enfants auront entendu au moins une fois un discours qui leur donne du pouvoir et de l'autonomie, et qu'en fait, dans l'enfance, une phrase, ça peut changer toute une vie. »*

Le Prodas, « ça sert à grandir »

Un autre type de prévention primaire consiste à agir durablement pour construire une société la moins patriarcale et la moins violente possible. Par exemple, le Prodas, pour Programme de développement affectif et social, est centré sur le principe de l'écoute active et destiné aux enfants à partir de 4 ans jusqu'à la fin de leur scolarité. Il vise à développer la conscience et l'estime de soi, l'empathie, l'interaction sociale. Né aux États-Unis dans les années 1960 et pratiqué dans les écoles québécoises depuis quarante ans, il a été

L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE, EN NON-MIXITÉ ?

Les séances d'« éducation à la vie affective et sexuelle », prétendument obligatoires depuis 2001, ont pour objectif de traiter la question du genre, les différentes parties du corps, l'expression des émotions et du consentement, la puberté. Elles peuvent être dispensées par les enseignant·es, mais celleux-ci ne sont pas formé·es et invoquent souvent le manque de temps, pour masquer leur malaise concernant ces questions. S'exprimer devant toute la classe peut être difficile, surtout à l'approche de l'adolescence. C'est pourquoi, dès la fin de la primaire puis dans le secondaire, le recours à des moments en non-mixité (les filles d'un côté, les garçons de l'autre) lors de ces séances se développe. Selon celleux qui les privilégient, comme Élise, du Planning familial isérois, c'est un moyen de libérer la parole à l'abri des moqueries. *« Cet espace de sororité donne de la confiance, voire de la force, pour parler librement des menstruations, des pertes vaginales ou de masturbation »*, explique-t-elle. *« Je pratique les séances séparées,* reconnaît Clémentine, infirmière scolaire à Grenoble. *Mais je suis partagée. Quand on se met à parler des règles, les garçons disent :* "Aaah, c'est dégueulasse !" *Et les filles :* "Faut surtout pas que les garçons entendent !" *Je leur réponds :* "Mais si, justement, ce sujet, on va le faire tous ensemble. Il faut bien qu'ils soient au courant !" *Certaines informations ne doivent pas être réservées à un genre, au risque de reproduire des stéréotypes »*, analyse-t-elle. Pour sa part, la sociologue Gabrielle Richard note dans son livre *Hétéro, l'école ?* (éd. du Remue-ménage, 2019) que la non-mixité est *« à double tranchant »*. Cela peut obliger certain·es enfants à se retrouver dans des groupes qui ne conviennent pas à leur identité, notamment lorsqu'iels sont en questionnement de leur genre. Faire plutôt des groupes en fonction des thèmes ou donner le choix entre trois groupes, mixte, filles ou garçons, sont encore d'autres options.

19. « L'historienne Fabienne Giuliani : "On a trop décrédibilisé la parole des enfants" », art. cité.
20. À ce sujet, se référer à *Un silence de mortes* (éd. Syllepse, 2006), de Patrizia Romito, et à *La Loi des pères* (éd. du Rocher, 2020), de Patric Jean.
21. « La parole de l'enfant discréditée », *Ouest France*, 18 mai 2015 (ouest-france.fr).
22. « Inceste : "Des victimes sont en colère parce que ça va moins vite quand on ne s'appelle pas Camille Kouchner" », Sophie Parmentier, site de France Inter, 9 février 2021 (franceinter.fr).
23. À Marseille, le programme est également mis en place par le Planning, dans une version adaptée, dans des collèges et des lycées professionnels depuis 2018. En Occitanie, il n'est d'ailleurs pratiqué que dans le secondaire.
24. Les 15 premières séances se font en coanimation avec une salariée du Planning.

importé en France en 2005 par le Planning familial des Bouches-du-Rhône, qui, depuis, a formé et accompagné près de 500 enseignant·es dans une vingtaine d'écoles maternelles et primaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. *« Difficulté de communication entre les adolescents, relations filles-garçons compliquées… Quand on faisait nos interventions d'éducation à la sexualité dans les collèges, on avait l'impression d'arriver trop tard,* se souvient Aurélie Tardy, coordinatrice du programme. *Il faut agir dès la maternelle, régulièrement et pendant longtemps. Dans le Prodas, les questions des violences et des discriminations ne sont pas directement abordées mais sont traitées par les compétences que l'on vient travailler. Par exemple, dans tous les phénomènes de violence, il y a un défaut d'empathie et une rupture émotionnelle. Or les garçons qui ont fait des années de Prodas sont entraînés à écouter, à faire preuve d'empathie et, de l'autre côté, les filles ont plus de facilité à s'affirmer, à avoir de l'estime personnelle. »*

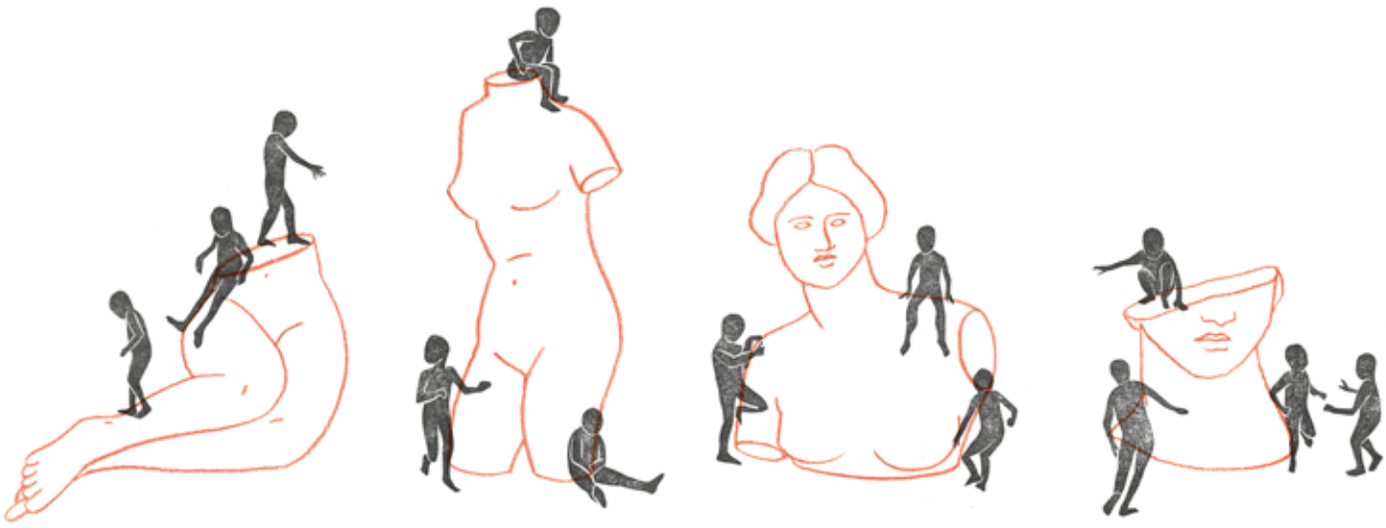

En pratique, c'est un cercle de parole de trente à quarante-cinq minutes, une fois par semaine, en demi-groupe ou en classe entière, si possible de la moyenne section jusqu'au CM2, voire au-delà[23]. Animé par l'enseignant·e[24], qui y participe aussi, il s'ouvre toujours par le rappel des règles : ne pas se couper la parole, se moquer ou juger, ne pas répéter ce qui se dit dans le cercle à l'extérieur, parler de soi, de son ressenti, se sentir libre de ne pas parler, aussi. L'enseignant·e énonce le thème de discussion de la séance choisi parmi la liste à sa disposition (« Un moment où j'ai réussi à faire quelque chose de nouveau et je me suis senti·e fier·ère », « Une personne avec qui je me sens bien »…) ou une des activités pédagogiques du Prodas : toucher différents objets placés dans des sacs et identifier ce que cela procure comme sensations ; se faire guider, les yeux bandés, par un·e camarade pour expérimenter sa propre « marge de confiance », etc.

Dès le démarrage en 2005, l'école maternelle Parmentier, située dans le centre-ville de Marseille et classée en REP+, s'inscrit et la moitié des institutrices se forment pendant les vacances. Quinze ans plus tard, Françoise, Muriel, leurs collègues et leurs élèves perpétuent la pratique hebdomadaire du cercle de parole. Sur le mur de la salle de Françoise, enseignante en grande section, des photos des parents – des mères, surtout – avec leur enfant, prises le jour de la réunion de rentrée. Une façon de les avoir ici, tout près, avec leur sourire, pendant la journée. Dans cette école où les difficultés sociales et de titres de séjour sont nombreuses, l'équipe pédagogique soigne la relation avec les parents et les élèves. Pendant quelques années, il y a eu l'« arbre du village », un grand cercle formé de parents et d'instituteurs·rices, animé par un ethnopsychiatre et une psychologue, au cours duquel chacun·e pouvait se présenter et partager son vécu de l'école. *« On se rendait compte que le fonctionnement de l'école ici n'est pas connu de tous et que cela peut entraîner des incompréhensions »*, se souvient Muriel, enseignante de petite section. *« Ça nous faisait descendre de notre piédestal, car nous aussi on racontait nos rentrées »*, poursuit Françoise. Le budget pour l'arbre du village s'est tari, le Prodas, lui, est resté.

Dans le cercle de parole, les élèves de Parmentier et d'ailleurs s'exercent à mettre des mots sur ce qu'iels ressentent, à s'écouter, se reformuler. Les plus timides et les non-francophones prennent confiance en elleux à l'oral. Peu à peu, tous·tes affinent leur vocabulaire des émotions, apprennent à valoriser leurs ressentis, mais aussi à accepter ceux des autres quand ils sont différents – le début d'un cheminement vers l'apprentissage du consentement. *« Quand je leur lis une histoire ou qu'on écoute de la musique, ils entendent que certains ressentent de la tristesse et d'autres de la gaieté, ils osent exprimer des opinions différentes de celle qui*

est majoritaire dans le groupe », explique Françoise. De manière générale, comme le dit l'une de ses élèves, les cercles de parole, *« ça sert à grandir »*.

Le Prodas renforce aussi l'écoute active et la bienveillance des enseignant·es. *« On n'est pas trop habitué, dans notre métier, à écouter vraiment les enfants, leurs parents, sans jugement »*, confie Marie, une ancienne institutrice de Parmentier aujourd'hui retraitée. Si cela demande de l'investissement, cela apaise beaucoup le climat de l'école. *« Dans la cour, quand l'un fait mal à l'autre, on dit :* "Regarde, il est en train de pleurer, à ton avis, comment il se sent ?" explique Muriel. *Avant, on aurait dit :* "Il ne faut pas taper." *Être sur le registre de l'empathie plutôt que sur celui de la morale ou de la punition, c'est plus efficace. »* Quant à Françoise, elle note qu'elle a acquis *« une autre manière d'être attentive aux enfants »*. Si le programme ne forme pas au repérage des violences, intrafamiliales ou/et sexuelles par exemple, l'accent mis sur la parole et l'écoute favorise le développement d'une posture d'adulte soutenant·e, personne de confiance pour les enfants, disposée à recueillir leurs difficultés.

L'empathie, la conscience de soi et des autres… enseignements « fondamentaux »

Au fil du temps, les expériences marseillaises font des émules au sein du Planning familial. Dans l'Isère notamment, où en 2016 des conseillères familiales et conjugales se forment au Prodas et le transmettent à l'équipe éducative de l'école maternelle et primaire Libération à Grenoble – une école qui a alors perdu sa qualification REP mais où les conflits et les problématiques sociales restent prégnantes (voir p. 106). En l'espace de quelques mois, la plupart des classes de la grande section jusqu'au CM2 se mettent au cercle de parole. L'ambiance s'améliore nettement, des élèves allophones se mettent à parler français et des enseignant·es disent : *« Pour la première fois, je parle en vrai à mes élèves… »* À cette époque, l'inspectrice de l'Éducation nationale, en arrêt longue durée, est remplacée. À son retour au printemps 2017, le couperet tombe : tout doit s'arrêter immédiatement, sous prétexte que, si les élèves peuvent évoquer leur ressenti face à une œuvre d'art étudiée en classe, iels ne doivent pas confier leurs émotions sur des sujets qui ne relèvent pas du vécu scolaire, car les enseignant·es ne sont pas compétent·es pour recueillir leur parole. *« L'école est un sanctuaire*, résume Pascale Perrin, coordinatrice Prodas pour le Planning 38. *Oui, ça peut arriver que, lors d'un cercle, un enfant parle d'un vécu compliqué qui doit alerter les adultes, et alors ? Il faut faire en sorte que surtout on ne détecte rien ? »* Elle parvient à arracher la tenue d'une formation de deux jours à la rentrée suivante, suivie d'un court accompagnement, mais *« ça s'est vite étiolé. Les enseignants, s'ils ne sont pas soutenus dans leur implication, ils arrêtent vite. »* Pour Libération, le coup est rude, le climat scolaire se dégrade, l'équipe se sent complètement lâchée par la hiérarchie alors qu'elle avait trouvé un projet qui correspondait à ses besoins. Au Planning isérois, qui avait misé sur le programme en formant plusieurs conseillères, la motivation est en berne.

Sont-ce l'identité féministe de l'association et le fait qu'elle soit une structure extérieure à l'école qui posent problème ? Peut-être en partie, mais c'est avant tout une question de priorités pédagogiques et de moyens. La prévention primaire au long cours, coûteuse en investissement humain et logistique, peine à rentrer dans le cadre rigide de l'institution scolaire. *« Alors que les orientations gouvernementales promeuvent l'égalité filles-garçons et la prévention des violences, demandent aux enseignants de transmettre des compétences psycho-sociales… Il n'est pas toujours simple de mettre en œuvre un programme tel que le Prodas à l'école »*, conclut Aurélie, du Planning des Bouches-du-Rhône. Pourtant, pour transformer la société, pour que les hommes cessent de violer et violenter des femmes, des enfants, mais aussi d'autres hommes, le chantier est abyssal. Et il ne pourra se passer de mettre l'éducation (des garçons) à l'empathie et au consentement (des filles), l'éducation à l'affirmation de soi, à l'autoprotection, à l'estime de soi et des autres au rang d'enseignements « fondamentaux » dispensés à l'école.